



ÉMINENCE

Brignoud





La Résidence ÉMINENCE

C'est dans un cadre verdoyant et baigné de soleil qui offre une vue dégagée sur la Chartreuse et sa fameuse dent de Crolles, la chaîne de Belledonne et le plateau du Vercors, que l'équipe PEAKS vous propose un programme immobilier à l'architecture visionnaire et innovante. Un projet de standing qui rivalise avec les meilleures réalisations de la « rive droite » de l'Isère.

Pour réussir votre projet immobilier, Brignoud est la parfaite petite ville familiale et chaleureuse au coeur d'un territoire dynamique, le Grésivaudan.

La commune de Brignoud profite depuis plusieurs années de l'essor de l'ensemble de la vallée du Grésivaudan. Les infrastructures récentes, en constante évolution, promettent un confort de vie qui n'a rien à envier à la Capitale des Alpes, Grenoble, toute proche.

Brignoud, bourg riche d'un passé industriel, compose avec Lancey la commune de Villard-Bonnot. Chaque génération a ainsi vu se transformer la ville, développer sa notoriété et son attractivité.

Ses 8 000 habitants bénéficient de nombreux services et disposent d'équipements de qualité tel l'Espace Aragon, coeur culturel du Grésivaudan, qui mêle expositions, spectacles et séances de cinéma. L'offre associative riche de plus de 70 structures témoigne aussi du dynamisme du territoire.

La résidence Éminence est située à moins de cinq minutes à pied du coeur de village, de ses nombreux commerces et de son marché. Elle jouit d'une excellente proximité avec l'agglomération grenobloise, accessible en moins de 15 minutes en transport en commun.

Et si Éminence devenait pour vous une évidence...

L'évidence d'investir dans une résidence à l'architecture moderne qui porte un concept de vie unique pour chacun de ses appartements.

Habitez au rez-de-chaussée surélevé et profitez, en plus du standing intérieur de votre logement, d'une généreuse terrasse jusqu'à 85 m², mais également d'un jardin privatif dont certains atteignent 120 m².

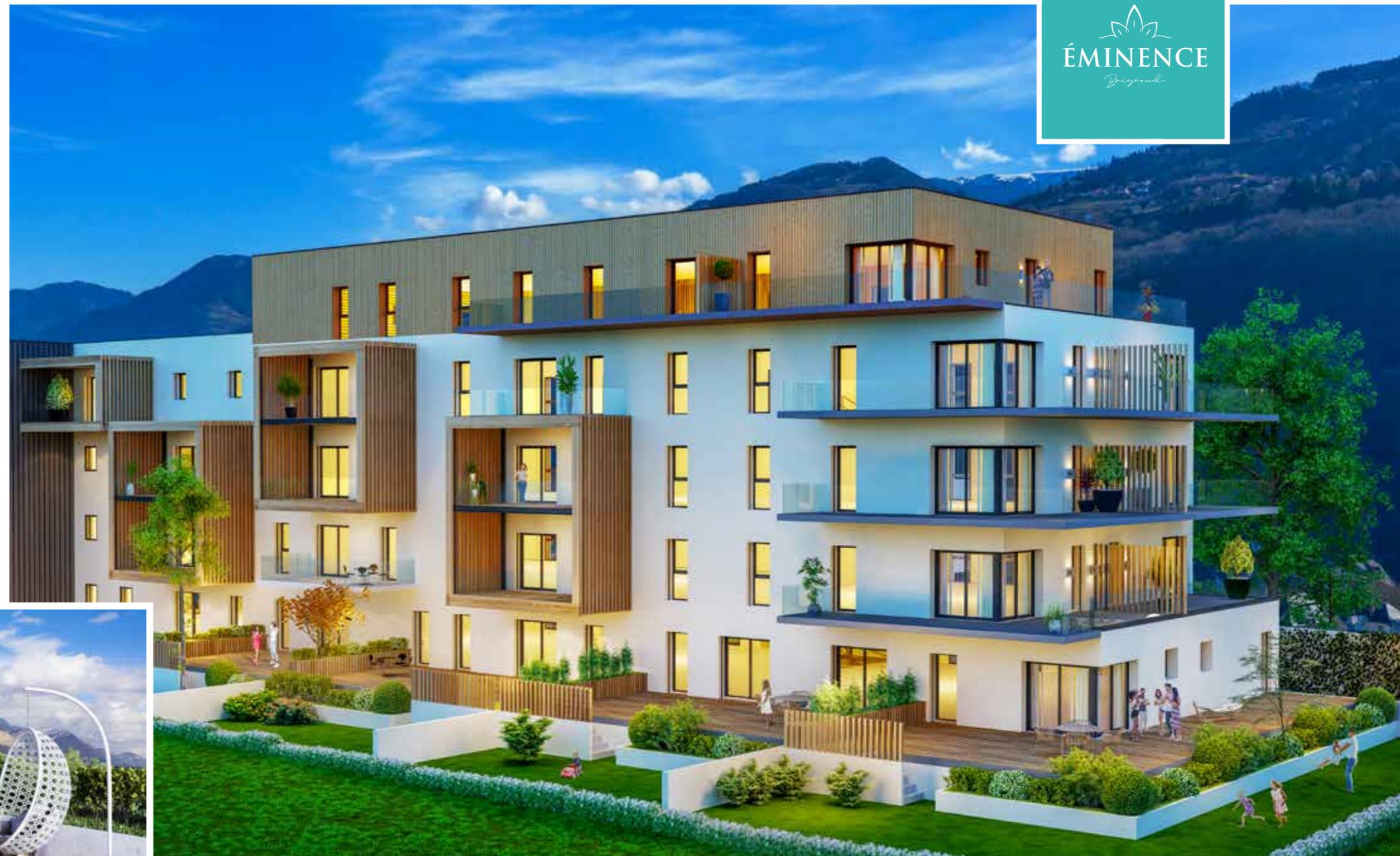
Vous préférez prendre de la hauteur ? Choisissez les étages supérieurs !

À vous les doubles voir triples orientations ou simplement le bonheur de vivre dans un appartement traversant qui se déploie sur de larges terrasses depuis votre salon ou votre chambre.

Atteignez les sommets depuis l'attique et gagnez une vue à couper le souffle sur l'ensemble des massifs environnants.

La résidence Éminence s'autorise l'ambitieuse volonté de vous faire vivre en osmose avec votre environnement et appréciant le calme de votre nid douillet.

En toute saison et à toute heure de la journée, ce panorama exceptionnel est une source permanente d'émerveillement et de contemplation.





DES PRESTATIONS DE STANDING



Carrelage 45 x 45 dans les pièces de vie et salles de bains



Parquet stratifié dans les chambres avec plinthes assorties



Peintures de finition - 2 couches sur murs et plafonds lisses



Chaudière individuelle à condensation



Sécurisation des accès par interphonie connectée à votre smartphone



Volets roulants électriques



Salle de bains : baignoire ou bac à douche extra plat avec sèche-serviettes



Accès aux appartements et aux garages par ascenseur



Terrasse bois ou balcon carrelé



Respect des normes RT 2012

Hiver comme été, le Grésivaudan comme terrain de jeu

Amoureux de la nature, vous vous délectez de la proximité de la chaîne de Belledonne, espace de loisirs et de promenades remarquables.

L'hiver, la résidence Éminence permet un accès aux pistes de la station familiale des 7 Laux en moins de 30 minutes.

L'été, les 258 kilomètres de pistes cyclables du Grésivaudan destinées au sport et aux loisirs, deviennent votre champ d'activité favori.

ACHETER DANS LE NEUF

Acheter un logement neuf c'est la garantie d'avoir un appartement respectant les dernières normes. C'est aussi bénéficier d'espaces lumineux et bien pensés avec des équipements modernes.

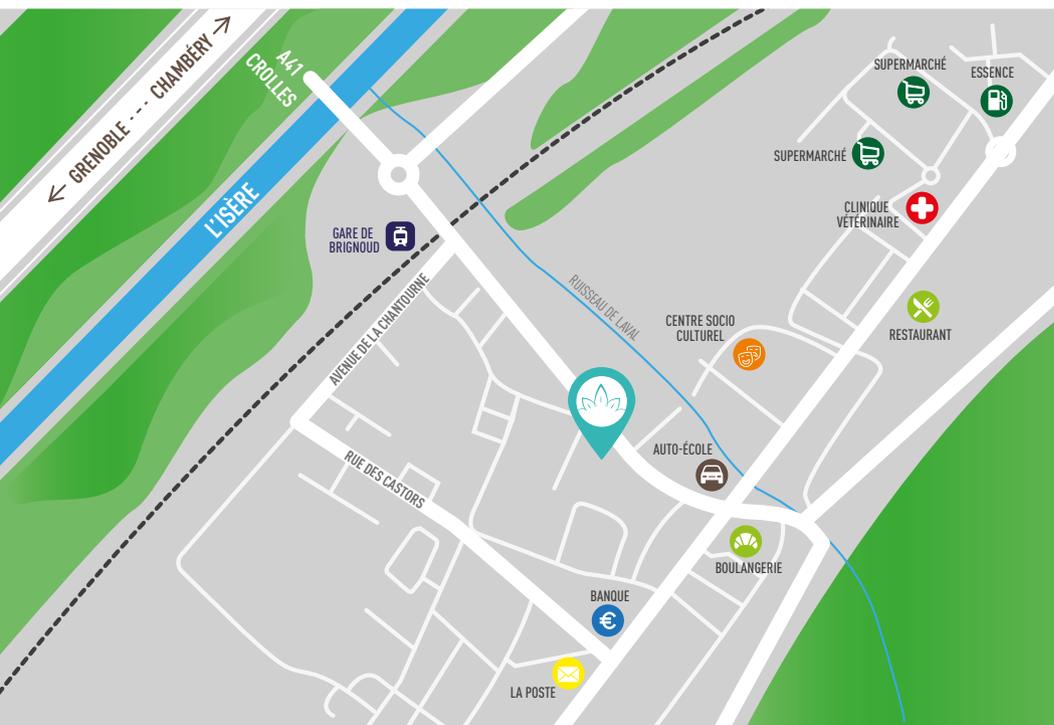
Autres avantages :

- Un logement qui vous correspond
- Des bâtiments respectueux de l'environnement
- Confort, conception et respect des normes
- Des frais de travaux et d'entretien limités
- Des frais de notaire réduits



* Prêt à Taux 0% : Prêt réservé aux personnes physiques, sous conditions de ressources, qui ne sont pas propriétaires de leur résidence principale, pour l'achat d'un logement neuf en résidence principale répondant aux normes thermiques en vigueur - Montant du prêt variant en fonction de la zone géographique du logement, de la composition du foyer, des performances énergétiques du logement et du montant du ou des autres prêts concourant au financement de l'acquisition - Durée du remboursement en fonction des ressources de l'emprunteur - Détail des conditions sur www.legifrance.gouv.fr.

Loi Pinel : Dispositif en faveur de l'investissement locatif visant l'acquisition en vue de sa location d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques - réduction d'impôts variant de 12 à 21 % selon la durée de l'engagement de location - Dispositif soumis à conditions de ressources du locataire et de plafonnement des loyers - CGI, art 199 novovicies - Détail des conditions sur www.legifrance.gouv.fr.



La gare de Brignoud est accessible en 5 minutes seulement à pied. Elle permet de rejoindre rapidement le centre-ville de Grenoble ou celui de Chambéry.



Brignoud est, en outre, desservie par le réseau Transisère ainsi que par le réseau de transport en commun du Grésivaudan TouGo, par les services Allobus et Mobil Bus, deux services de transport à la demande.



258 km de pistes cyclables + liaison voie verte



Votre future résidence Éminence bénéficie d'un accès aisé à l'A41.

Accès à pied

- Place du marché et commerces : 5 minutes
- Gare de Brignoud : 5 minutes
- École primaire la plus proche : 9 minutes

Accès en voiture

- Crolles : 5 minutes
- Grenoble : 15 minutes
- Chambéry : 30 minutes
- Station de ski des 7 Laux : 30 minutes

Programme éligible

LOI
PINEL
Zone B1

PTZ*

